

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de Fondation de la

Fondation Just4Smiles

1527 Villeneuve

Exercice 2022

**Rapport de l'organe de révision au
Conseil de fondation de la**

**Fondation Just4Smiles
1527 Villeneuve**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de profits et pertes et annexe) de la Fondation Just4Smiles pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation et aux statuts.

Pascal Bragnard
Responsable réviseur
Expert-réviseur agréé

Patrick Sgobba
Réviseur agréé

Auvernier, le 20 mars 2023

Annexe : - Comptes annuels

Bilan au 31 décembre	Annexe	2022	2021
ACTIFS		CHF	CHF
Actifs circulants			
Liquidités	3.1	1 125 565	1 060 520
Débiteurs		19 278	39 144
Comptes de régularisation actifs		3 994	0
Total		1 148 836	1 099 664
Actifs immobilisés			
Installations informatiques		1 830	0
Bateaux	3.5	56 896	68 172
Total		58 726	68 172
Total des actifs		1 207 562	1 167 836
PASSIFS			
Engagements à court terme			
Créanciers divers		11 009	22 483
Autres dettes à court terme	3.2	-	-
Comptes de régularisation passifs		190 119	56 342
Total		201 127	78 825
Capital des Fonds affectés			
Fonds OFAS		-	50 000
Fonds Loterie Romande		-	-
Fonds QoQa		-	-
Fonds projet Visites Fantastiques Fribourg		-	70 690
Autres		-	207 634
Total	3.3	-	328 324
Capital de l'organisation			
Capital de dotation		150 000	150 000
Capital libre de la fondation		610 688	296 049
Résultat		245 747	314 639
Total		1 006 435	760 688
Total des passifs		1 207 562	1 167 836

Compte de résultat	Annexe	2022	2021
PRODUITS		CHF	CHF
Produits d'exploitation			
Contributions des particuliers		76 851	68 094
Contributions des entreprises		70 356	149 879
Contributions des fondations		534 175	968 686
Contributions des événements		19 905	31 834
Contributions des bailleurs institutionnels		208 226	224 726
Contributions des institutions partenaires		195 177	157 158
Contributions des cantons, communes et paroisses		11 750	4 453
Contributions des clubs services		5 042	8 388
Total des produits d'exploitation		1 121 482.46	1 613 217
CHARGES			
Prestations		477 901	583 690
Charges directes		477 901	583 690
Charges de personnel	3.4	526 778	407 617
Charges d'exploitation		185 660	286 238
Amortissements		12 634	11 276
Total charges d'exploitation		725 073	705 131
Résultat d'exploitation		-81 491	324 396
Résultat financier		-1 086	-1 141
Résultats hors exploitation		-	-
Produit exceptionnel		-	-
		<hr/>	<hr/>
		-1 086	-1 141
Résultat avant variation du capital des fonds affectés		-82 576	323 255
Attribution aux fonds affectés		-	-378 324
Utilisation des fonds affectés		328 324	369 707
Résultat Net		245 747	314 639

Fonds affectés 2022

	1er janvier 2022	Attributions 2022	Utilisations 2022	31 décembre 2022
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds OFAS	50 000	-	50 000	-
Fonds Loterie Romande	-	-	-	-
Fonds QoQa	-	-	-	-
Fonds projet Visites Fantastiques	70 690	-	70 690	-
Autres	207 634	-	207 634	-
	328 324	-	328 324	-

Fonds affectés 2021

	1er janvier 2021	Attributions 2021	Utilisations 2021	31 décembre 2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds OFAS	13 500	100 000	63 500	50 000
Fonds Loterie Romande	126 207	-	126 207	-
Fonds QoQa	180 000	-	180 000	-
Fonds projet Visites Fantastiques	-	70 690	-	70 690
Autres	-	207 634	-	207 634
	319 707	378 324	369 707	328 324

Variation de capital 2022

	Fonds propres au 1er janvier	Attributions 2022	Utilisations 2022	Fonds propres au 31 décembre 2022
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de dotation	150 000	-	-	150 000
Compte de résultat cumulé	610 688	245 747	-	856 435
Capital libre de la fondation	760 688	245 747	-	1 006 435

Variation de capital 2021

	Fonds propres au 1er janvier	Attributions 2021	Utilisations 2021	Fonds propres au 31 décembre 2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital de dotation	150 000	-	-	150 000
Compte de résultat cumulé	296 049	314 639	-	610 688
Capital libre de la fondation	446 049	314 639	-	760 688

Annexe aux comptes annuels 2022

1. Organisation

1.1 But de la Fondation

L'Association just4smiles, créée en 2004 s'est transformée en Fondation just4smiles le 21 novembre 2008. Elle a son siège à Surpierre et sa durée est illimitée.

Reconnue d'utilité publique éligible à la défiscalisation et certifiée ZEWO, la Fondation just4smiles a pour mission d'offrir aux enfants et aux adultes en situation de handicap des prestations de plaisir et de découverte en proposant des activités comme le ski, les randonnées en montagne, des visites fantastiques ou encore la voile et du karting. Il s'agit d'une fondation de droit privé, sans but lucratif, constituée selon les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de Fribourg.

1.2 Liste des membres du Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est composé de 6 membres, à savoir :

M. Broye Raphaël, Président depuis 2008
Mme Bornand Sickenberg Véronique, Membre depuis 2010
Mme Lavanchy Geneviève Gisèle Paule, Membre depuis 2019
Mme Michelot Rébecca, Membre depuis 2019
M. Newman Christopher John, Membre depuis 2011
M. Osterwalder Rudolf, Membre depuis 2023

Les membres du Conseil de Fondation sont désignés pour une période d'un an et sont rééligibles. Ils ne reçoivent en principe pas d'indemnités, seuls les frais effectifs sont remboursés. En 2021 et en 2022, aucune indemnité ni frais ont été payés.

1.3 Tenue de la comptabilité

MM. Plepp (dès septembre) et Ghiloni (jusqu'à fin août)
sylvain.plepp@justforsmiles.ch

1.4 Organe de révision

Le réviseur aux comptes est E-Gestion SA domicilié Route de la Gare 36, 2012 Auvier

1.5 Nombre de collaborateurs

Au 31 décembre 2022, la Fondation comptait 4.74 équivalents temps plein (2021 : 3,9 équivalents temps plein).

1.6 Charges du personnel de direction

Chez Just for Smiles, une seule personne est en charge de la gestion. Par conséquent, il a été renoncé à divulguer sa rémunération.

1.7 Details des charges par fonction

Les dépenses sont ventilées selon leur nature et selon les décomptes des heures travaillées par les employées sur les postes Prestations, Recherche de fonds et Administration, conformément à la méthode ZEWO. (Les amortissements et les charges hors exploitations ne sont pas pris en compte dans ce calcul pour l'année 2020)

En CHF	2022	2021
Charges de prestations et projet	986 658	982 521
Charges d'obtention de financement	178 617	221 832
Charges administratives	39 720	85 609
	1 204 995	1 289 962
En pourcent des dépenses	2022	2021
Charges de prestations et projet	82%	76%
Charges d'obtention de financement	15%	17%
Charges administratives	3%	7%

(*) Voir aussi note 1.8 Coronavirus

1.8 Coronavirus

En principe, il n'y a pas eu d'impact sur l'exercice.

1.9 Engagement de bail et crédit bail

	31.12.2022	31.12.2021
Moins de 1 an	19 200	25 155
entre 1 et 5 ans	-	-
plus de 5 ans	-	-

1.10 Engagement envers les institutions de prévoyance

	31.12.2022	31.12.2021
Engagement envers les institutions de prévoyance	20 407	15 861

1.11 Contributions

- Contributions OFAS* : CHF 206'226.-	
Gestion et activités régulières (art. 7.2 LEEJ)	116 226.00 CHF
Projet spécifique (art. 8.1 LEEJ)	90 000.00 CHF

(*) Office Fédéral des Assurances Sociales

1.12 Secteur jeunesse

Le secteur jeunesse (personnes de 25 ans ou moins) représente 39.25% de nos bénéficiaires sur l'ensemble des activités proposées par la Fondation Just for Smiles.

1.13 Chiffres comparatifs

Aucune modification à relever.

1.14 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun autre événement postérieur à la date de clôture du bilan ne doit être mentionné.

Annexe aux comptes annuels 2022

2. Principes comptables

La comptabilité est établie conformément aux normes SWISS GAAP RPC Fondamentales et SWISS GAAP RPC 21, aux normes de présentation ZEW0 et des dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'exploitation.

Les comptes annuels sont établis en francs suisses (CHF).

Principes d'évaluation

Les comptes annuels sont préparés selon les principes des coûts historiques.

Les actifs et passifs sont comptabilisés selon les principes d'évaluation suivants :

- Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
- Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.
- Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent la délimitation matérielle et temporelle des positions de dépenses et recettes.
- Les provisions sont constituées dès lors qu'un engagement de sorties de fonds est réalisé ou probable. Ces provisions sont de court terme.
- Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

- Les subventions et Les dons sont comptabilisés lors de leurs réception.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, déduction faites des amortissements cumulés.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les immobilisations acquises durant l'exercice font l'objet d'un amortissement prorata temporis à la date d'acquisition.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

Bateaux	10 ans	10 %
---------	--------	------

Reconnaissance du revenu

Les produits provenant des collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Just for Smiles. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur ou de la donatrice. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique Fonds Affectés au bilan.

Les produits provenant de facturations (participations des institutions, ventes de mandarines, sponsoring) sont comptabilisés lorsque la facture est éditée. Les montants impayés sont présentés sous la rubrique Créances du Bilan

Annexe aux comptes annuels 2022

3. Informations sur certains postes du bilan

3.1 Liquidités

	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Caisse	1 402	49
CCP	105 844	154 581
Banque	<u>1 018 319</u>	<u>905 891</u>
Total Liquidités	1 125 565	1 060 520

3.2 Autres dettes à court terme

	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Prêt COVID	-	-
Total Autres dettes à court terme	0	0

3.3 Capital des Fonds affectés

Fonds OFAS

Le produit sert à financer le projet appelé "Skipper Sans Limites" qui démontre que les activités de loisirs, lorsqu'elles sont proposées de manière adaptées, représentent un vecteur puissant pour permettre la participation active de toutes les personnes, également celles en situation de handicap

Les fonds ont été tous utilisés courant 2022.

Fonds projet Visites Fantastiques Fribourg

Les fonds ont été tous utilisés courant 2022.

Autres Fonds

Les fonds ont été tous utilisés courant 2022.